

100% RÉUSSITE

CAPES

LICENCE



Histoire

**Méthodologie et entraînements
aux épreuves**

**Écrits et oraux
(CAPES & CAPLP)**

**28 sujets
corrigés & détaillés**

**Sujets d'Annales
corrigés**

Yannick Clavé (dir.)



Avant-propos

La référence en histoire-géographie pour réussir le CAPES et le CAPLP

Les éditions Ellipses proposent une collection qui couvre l'ensemble des thématiques au programme du CAPES et du CAPLP, en histoire comme en géographie. Sortie à la rentrée universitaire 2025, elle est devenue une référence, la première à proposer, dans chacun de ses ouvrages, une formule complète associant un cours détaillé, la présentation de la méthodologie des épreuves et de nombreux sujets corrigés.

Cette collection est à présent complétée par deux ouvrages spécifiques, l'un en histoire et l'autre en géographie, entièrement consacrés à la méthodologie des épreuves de l'écrit (composition et analyse de documents) et de l'oral (exposé disciplinaire). Ils sont les compléments indispensables des cinq ouvrages d'histoire et des cinq ouvrages de géographie qui composent déjà la collection. Vous trouverez ainsi dans cet ouvrage les listes de sujets d'entraînement pour l'ensemble du programme d'histoire, de l'Antiquité au xx^e siècle, soit un total de 850 sujets, mais aussi 28 sujets inédits entièrement corrigés. Ils viennent utilement compléter ceux qui figurent déjà dans les titres de la collection, auxquels une référence est systématiquement faite. Ils vous permettront de bien comprendre la manière d'appliquer les méthodes, tant de l'écrit que de l'oral, mais aussi d'utiliser à bon escient les connaissances disciplinaires.

Si ces connaissances sont indispensables, il l'est tout autant de s'entraîner régulièrement sur une diversité de sujets : c'est le moyen le plus efficace de se préparer sereinement aux épreuves du concours, tant le CAPES que le CAPLP.

Pour faciliter le repérage, les sujets sont regroupés en fonction des huit thèmes du programme, selon l'ordre chronologique de l'Antiquité au xx^e siècle. Ils sont référencés dans la table des matières.

Au nom de l'ensemble des auteurs que je tiens à remercier pour leur engagement, je souhaite la meilleure réussite à l'ensemble des candidates et des candidats.

Yannick Clavé
Directeur de la collection

Le point sur les programmes officiels

Le programme officiel du CAPES-CAFEP d'histoire-géographie

(publié le 7 mai 2025)

Le programme a été établi en fonction des principaux enseignements dispensés en licence et des principaux enseignements présents dans tous les programmes d'histoire et de géographie du secondaire. Il reste identique d'une année sur l'autre.

▪ Histoire : huit questions

▶ Histoire ancienne

- ✦ 1. La Grèce classique
- ✦ 2. Rome : République et Empire

▶ Histoire médiévale

- ✦ 3. Contacts et conflits en Méditerranée, VI^e-XIII^e siècles
- ✦ 4. Société, Église et pouvoir politique dans l'Occident médiéval, XI^e-XV^e siècles

▶ Histoire moderne

- ✦ 5. Première mondialisation, Renaissance, humanisme et réformes, XV^e-XVII^e siècles
- ✦ 6. L'Europe du XVIII^e siècle, Révolution française et Empire

▶ Histoire contemporaine

- ✦ 7. Le XIX^e siècle français : économie, société et politique, métropole et colonies (1815-1914)
- ✦ 8. Le XX^e siècle : guerres mondiales, totalitarismes, génocides, guerre froide, construction européenne, décolonisation

- **Géographie : huit questions**

- ✦ 1. Géographie de la population : démographie, distribution spatiale
- ✦ 2. Géographie de la mondialisation : acteurs, territoires, maritimisation, flux
- ✦ 3. Géographie de l'environnement : milieux, ressources, risques
- ✦ 4. Géographie de la France
- ✦ 5. Géographie de l'Union européenne
- ✦ 6. Géopolitique : frontières, conflits
- ✦ 7. Géographie urbaine : populations, dynamiques, activités
- ✦ 8. Géographie rurale : populations, dynamiques, activités

Le programme officiel d'histoire-géographie du CAPLP de lettres-histoire

(publié le 18 juillet 2025)

Le programme d'histoire et de géographie du concours fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

Les questions sont communes avec celles du CAPES.

- **Histoire : quatre questions**

- ▶ Temps modernes

- ✦ 1. Première mondialisation, Renaissance, humanisme et réformes, xv^e-xviii^e siècles
- ✦ 2. L'Europe du xviii^e siècle, Révolution française et Empire

- ▶ Temps contemporains

- ✦ 3. Le xix^e siècle français (économie, société et politique, métropole et colonies) et l'entrée progressive en démocratie, 1815-1914
- ✦ 4. Le xx^e siècle : guerres mondiales, totalitarismes, génocides, guerre froide, construction européenne, décolonisation

- **Géographie : quatre questions**

- ✦ 1. Géographie de la mondialisation : acteurs, territoires, maritimisation, flux
- ✦ 2. Géographie de l'environnement : milieux, ressources, risques
- ✦ 3. Géographie de la France
- ✦ 4. Géographie de l'Union européenne

La structure du CAPES-CAFEP d'histoire-géographie

Référence réglementaire : arrêté du 17 avril 2025 (JORF n° 0094 du 19 avril 2025).

Les deux épreuves écrites : l'admissibilité			
1. Composition		2. Analyse de documents	
<i>Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde porte sur la géographie, et inversement. Ce choix du jury est connu lors de la première épreuve.</i>			
Durée : 5 heures	Coefficient 2,5	Durée : 5 heures	Coefficient 2,5
Épreuve notée sur 20	Note égale ou inférieure à 05 éliminatoire	Épreuve notée sur 20	Note égale ou inférieure à 05 éliminatoire
Choix entre deux sujets.		Un sujet unique (trois à cinq documents).	
Une production graphique, croquis ou schéma, est obligatoire en géographie. Elle est attendue à partir d'un fond de carte fourni en annexe ou au choix du candidat.			
Il est attendu une composition (ou dissertation) selon les règles académiques habituelles.		Il est attendu un commentaire des documents selon les règles académiques habituelles.	
<i>Total des coefficients de l'admissibilité : 5</i>			
Les deux épreuves orales : l'admission			
1. Exposé disciplinaire		2. Entretien professionnel avec le jury	
En histoire ou en géographie par tirage au sort effectué par le candidat.		Épreuve commune à l'ensemble des CAPES, portant sur la motivation du candidat, son parcours et sa connaissance du système éducatif et des principes et valeurs de la République.	
Des documents sont fournis en appui du sujet pour aider la construction de la réflexion ou la présentation du propos.		Épreuve notée sur 20	Note 00 éliminatoire
		Coefficient 3	
Épreuve notée sur 20	Note 00 éliminatoire	Pas de temps de préparation	
Coefficient 5		Durée : 35 minutes	
		Le candidat se présente (5 minutes)	Entretien avec le jury (10 minutes)
Durée de la préparation : 4 heures			
Durée de l'épreuve : 1 heure			
Exposé : 20 minutes	Entretien avec le jury : 40 minutes (ensemble du programme)		
<i>Total des coefficients de l'admission : 8</i>			

La structure du CAPLP de lettres – histoire et géographie

Référence réglementaire : arrêté du 17 avril 2025 (JORF n° 0094 du 19 avril 2025).

Les deux épreuves écrites : l'admissibilité				
1. Épreuve disciplinaire de lettres		2. Épreuve disciplinaire d'histoire et de géographie		
Durée : 5 heures	Coefficient 2,5	Durée : 5 heures	Coefficient 2,5	
Épreuve notée sur 20	Note égale ou inférieure à 05 éliminatoire	Épreuve notée sur 20	Note égale ou inférieure à 05 éliminatoire	
Travail sur un corpus composé de plusieurs textes littéraires		Dissertation. Choix entre deux sujets : l'un en histoire, l'autre en géographie		
		Une production graphique, croquis ou schéma, est obligatoire en géographie. Elle est attendue à partir d'un fond de carte fourni en annexe ou au choix du candidat.		
<i>Total des coefficients de l'admissibilité : 5</i>				
Les deux épreuves orales : l'admission				
1. Épreuve disciplinaire		2. Entretien professionnel avec le jury		
Un dossier documentaire en deux parties		Épreuve commune à l'ensemble des concours, portant sur la motivation du candidat, son parcours et sa connaissance du système éducatif et des principes et valeurs de la République.		
Partie majeure* :	Partie mineure (ou complémentaire)* :			
<ul style="list-style-type: none"> • En histoire-géographie : un ou deux documents avec une consigne générale. • En lettres : un texte littéraire et une image. 	<ul style="list-style-type: none"> • En histoire-géographie : un document avec une question. • En lettres : un texte littéraire avec une question. 			
Épreuve notée sur 20		Épreuve notée sur 20	Note 00 éliminatoire	
13 points pour la discipline majeure	7 points pour la discipline mineure	Coefficient 3		
Note 00 éliminatoire	Coefficient 5			
Durée de la préparation : 3 heures		Durée : 35 minutes		
Durée de l'épreuve : 1 heure				
Discipline majeure : 40 minutes	Discipline mineure : 20 minutes	Le candidat se présente (5 minutes)	Entretien avec le jury (10 minutes)	Connaissance du système éducatif et des valeurs de la République (20 minutes)
<ul style="list-style-type: none"> • Exposé : 20 minutes • Entretien : 20 minutes 	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé : 10 minutes • Entretien : 10 minutes 			
<i>Total des coefficients de l'admission : 8</i>				
* Choix fait au moment de l'inscription au concours : « Le candidat choisit au moment de l'inscription la discipline (lettres ou histoire-géographie) qui fait l'objet de l'évaluation la plus approfondie. Cette discipline est qualifiée de "majeure", l'autre de "mineure" ».				

L'exposé disciplinaire du CAPES (épreuve orale)

La structure de l'épreuve

Un intitulé de sujet de type leçon accompagné d'un dossier de six à huit documents	Tirage au sort entre histoire ou géographie	Coefficient 5 Note 0 éliminatoire
Durée de la préparation : 4 heures	Durée de l'épreuve : 1 heure	
Conditions de la préparation : accès à des ressources généralistes en salle de préparation (revues disciplinaires, dictionnaires)	Exposé : 20 minutes	Entretien avec le jury : 40 minutes

Les deux étapes de l'épreuve

1. L'exposé (20 minutes)

Le candidat présente un exposé durant 20 minutes. Il est important de veiller à la gestion du temps : il ne faut ni faire trop court (par exemple en dessous de 18 minutes) ni trop long (le jury interrompt le candidat à l'issue des 20 minutes, quel que soit le moment où il se trouve dans son exposé).

L'exposé est un **sujet de type leçon** qui vise à évaluer la maîtrise des connaissances disciplinaires. Il obéit aux mêmes règles formelles que les épreuves écrites : le propos doit être structuré par une introduction (la problématique doit apparaître clairement), un développement en trois parties et une conclusion.

Le sujet est accompagné d'un **dossier documentaire de six à huit documents**, de nature variée : ces documents, loin de mettre en difficulté les candidats, sont au contraire là pour les aider à comprendre le sujet, à

élaborer une problématique et un plan, à trouver des exemples. Le dossier peut inclure un texte de nature scientifique d'un historien ou d'un géographe vous permettant de vous aider à cerner le sujet.

Les documents sont remis au **format numérique**, pour faciliter leur insertion dans le **diaporama** que construit le candidat durant sa préparation.

Le jury attend du candidat qu'il **sélectionne, durant son exposé, trois ou quatre documents**, qu'il intègre de manière explicite dans sa démonstration. Il les choisit lui-même, librement, pour illustrer et appuyer son propos. Il ne s'agit certes pas d'en faire un commentaire détaillé, car le sujet demeure bien une leçon de type composition, mais d'en sélectionner les éléments essentiels de manière explicite et, au besoin, critique.

Il faut donc traiter le sujet de manière large, comme une composition pour l'écrit, et **ne surtout pas se limiter aux documents du dossier**, qui ne couvrent pas nécessairement la totalité du sujet.

Le candidat doit s'appuyer sur **un court diaporama**, réalisé durant le temps de préparation, qui fait apparaître clairement la problématique, le plan de l'exposé (les trois parties et les sous-parties) et les trois ou quatre documents choisis.

Il est possible de réaliser **une production graphique**, sur papier (à donner au jury) ou dans le diaporama, qui peut valoriser l'exposé quand elle est correctement effectuée, mais ce n'est pas obligatoire. Elle peut naturellement être faite en géographie, mais aussi en histoire.

2. L'entretien avec le jury (40 minutes)

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Celui-ci propose tout d'abord au candidat de **s'asseoir** : il est bien entendu libre de rester debout s'il le souhaite, mais la position assise est sans doute préférable pour aborder plus sereinement la phase de l'entretien.

L'entretien porte **dans un premier temps sur le sujet de l'exposé lui-même** :

- Le jury pose des questions à partir de ce qui a été dit par le candidat ou écrit dans le diaporama, dans une logique de valorisation. Il s'agit de préciser des éléments et de revenir sur d'autres, sans volonté de « piéger » le candidat ou de le mettre inutilement en difficulté.
- Des questions peuvent également porter sur les trois ou quatre documents choisis.

L'entretien porte, **dans un second temps, sur un élargissement du sujet** vers d'autres thématiques ou repères en lien avec le sujet proposé, permettant d'évaluer et de valoriser la culture générale du candidat.

Les compétences évaluées par le jury

Le jury évalue à la fois le fond et la forme, de manière globale, prenant en compte l'ensemble de l'épreuve, aussi bien l'exposé que l'entretien.

Compétences formelles	Compétences disciplinaires
<ul style="list-style-type: none">• La présentation du candidat : une tenue correcte et un langage adapté (et non relâché).• La capacité à communiquer et à se faire comprendre.• Une attitude dynamique (être debout durant l'exposé, ne pas lire ses notes).• La capacité d'écoute et d'analyse lors de l'entretien.• La gestion du temps de l'exposé.	<ul style="list-style-type: none">• La maîtrise des connaissances sur le sujet et la thématique.• La capacité à problématiser et à argumenter.• La capacité à utiliser et à comprendre les documents.• La connaissance des notions et des concepts fondamentaux de la discipline historique ou géographique.• Les dates principales (histoire) et les localisations principales (géographie).• La culture générale historique ou géographique.

L'exposé disciplinaire du CAPLP (épreuve orale)

La structure de l'épreuve

<i>Le candidat choisit au moment de l'inscription une discipline « majeure » et l'autre « mineure »</i>		
Un dossier documentaire en deux parties (lettres et histoire-géographie)		Coefficient 5 Note 0 éliminatoire
Histoire-géographie en « majeure »	Histoire-géographie en « mineure »	
Un ou deux documents, accompagné(s) d'une consigne unique : « commentez le(s) document(s) »	Un document, accompagné d'une question ciblée	
Durée de la préparation de l'ensemble de l'épreuve : 3 heures <i>(le candidat gère librement son temps entre les deux disciplines)</i>		Durée de l'ensemble de l'épreuve : 1 heure
Barème : 13 points pour la discipline « majeure » 7 points pour la discipline « mineure »	Discipline majeure : 40 minutes <i>(exposé 20 minutes, entretien 20 minutes)</i>	Discipline mineure : 20 minutes <i>(exposé 10 minutes, entretien 10 minutes)</i>

Les deux étapes de l'épreuve

En « majeure » comme en « mineure », le candidat peut avoir indifféremment un **sujet d'histoire ou de géographie**, portant sur l'un des thèmes au programme (quatre en histoire, quatre en géographie).

Dans les deux cas, il s'agit d'un **commentaire de document(s)** : en « majeure », il doit être davantage développé car le candidat dispose d'un temps d'exposé de 20 minutes, tandis qu'en « mineure » il faut être davantage concis puisque l'exposé n'est que de 10 minutes.

1. L'exposé (20 minutes en majeure, 10 minutes en mineure)

N.B. Il est très important de bien appliquer la méthode du commentaire : c'est un critère d'évaluation déterminant pour le jury. Les meilleurs exposés sont ceux qui savent appliquer cette méthode, associée à une bonne maîtrise des connaissances de base.

Le candidat doit présenter un **exposé structuré**, selon les règles académiques habituelles :

- une **introduction** : une accroche, une présentation du ou des documents, une définition du sujet, une problématique et une annonce du plan (trois parties) ;
- un **développement en trois parties** : si les sous-parties sont souhaitables en partie « majeure », elles ne sont pas nécessaires en partie « mineure » compte tenu de la faiblesse du temps de l'exposé. Mais dans tous les cas, il est attendu un propos structuré et clair faisant preuve de pédagogie ;
- une **conclusion** qui doit répondre de manière synthétique à la problématique.

C'est la **méthode du commentaire de document** qui doit être appliquée : il est nécessaire de bien partir du document, de le citer (texte) ou le décrire (document iconographique), avant d'apporter des connaissances personnelles pour l'expliquer.

- En « majeure », quand il y a deux documents, il est impératif de les commenter de manière conjointe et non séparée ; ne surtout pas faire un plan en deux parties où chaque partie porterait sur un document.

Il est possible de réaliser une **production graphique**, sur papier (à donner au jury), qui peut valoriser l'exposé quand elle est correctement effectuée, mais ce n'est absolument pas obligatoire. Elle peut naturellement être faite en géographie, mais aussi en histoire.

2. L'entretien avec le jury (20 minutes en majeure, 10 minutes en mineure)

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury. Celui-ci propose tout d'abord au candidat de **s'asseoir** : il est bien entendu libre de rester debout s'il le souhaite, mais la position assise est sans doute préférable pour aborder plus sereinement la phase de l'entretien.

L'entretien porte **dans un premier temps sur le sujet de l'exposé lui-même**. Le jury pose des questions à partir de ce qui a été dit, dans une logique de valorisation. Il s'agit de préciser des éléments et de revenir sur d'autres, sans volonté.

L'entretien porte, **dans un second temps**, sur un **élargissement du sujet** vers d'autres thématiques ou repères en lien avec le sujet proposé, permettant d'évaluer et de valoriser la culture générale du candidat.

Les compétences évaluées par le jury

Le jury évalue à la fois le fond et la forme, de manière globale, prenant en compte la globalité de l'épreuve, aussi bien l'exposé que l'entretien.

Compétences formelles	Compétences disciplinaires
<ul style="list-style-type: none">• La présentation du candidat : une tenue correcte et un langage adapté (et non relâché).• La capacité à communiquer et à se faire comprendre.• Une attitude dynamique (être debout, ne pas lire ses notes).• La capacité d'écoute et d'analyse lors de l'entretien.• La gestion du temps de l'exposé.	<ul style="list-style-type: none">• La maîtrise des connaissances sur le sujet et la thématique.• La capacité à problématiser et à argumenter.• La capacité à utiliser et à comprendre les documents.• La connaissance des notions et des concepts fondamentaux de la discipline historique ou géographique.• Les dates principales (histoire) et les localisations principales (géographie).• La culture générale historique ou géographique.

Méthode de la composition en Histoire (écrit du CAPES et du CAPLP)

I Qu'est-ce qu'une composition historique ?

A. Un devoir construit et argumenté

- Une composition, appelée aussi parfois dissertation, est un devoir entièrement rédigé qui consiste à traiter un sujet de manière **argumentée** et **structurée** selon un **plan en trois parties** qui montre une progression de la pensée.
 - ⇒ Ce plan doit impérativement **répondre à une problématique** annoncée en introduction : cette problématique constitue le fil directeur du devoir et correspond à un questionnement majeur que pose le sujet.
 - ⇒ C'est ce qui permet d'éviter de transformer la composition en une simple question de cours, qui consisterait à « réciter » simplement des fiches de cours et des connaissances. La maîtrise d'une méthode spécifique est donc indispensable.
- La composition repose aussi sur des **connaissances historiques précises** : il s'agit d'évaluer le degré de maîtrise d'un sujet, à travers des notions, du vocabulaire, des dates, des noms, des localisations.

B. Mener une démonstration et faire preuve d'un esprit de synthèse

- La composition ne vise **nullement l'encyclopédisme**, encore moins l'exhaustivité sur un sujet donné.
 - ⇒ L'un et l'autre ne constituent pas des attentes du jury, et de toute manière ils sont impossibles à atteindre dans le cadre d'un devoir en temps limité.
- Mais ces connaissances ne se suffisent pas à elles-mêmes : elles doivent être absolument intégrées à une **démonstration**, ce qui signifie qu'elles doivent être rigoureusement sélectionnées (toutes les connaissances d'un programme ne sont pas à réutiliser) et mises en lien les unes avec les autres.

- ⇒ Cette sélection implique donc de faire preuve d'un **esprit de synthèse** : il est attendu une capacité à faire le tour du sujet, en identifiant les principales thématiques et les grandes évolutions chronologiques, **mais sans se perdre dans les détails**.
- ⇒ C'est exactement la démarche intellectuelle qui est mise en œuvre quand on prépare un cours pour des élèves ou des étudiants : le programme doit être traité dans ses grandes lignes, de manière claire et structurée, avec quelques exemples développés, mais il est exclu de rechercher l'exhaustivité.

Quelle longueur pour une copie ?

La question du nombre de pages d'une copie est légitime. Bien entendu, le jury n'attend pas une longueur idéale de copie, mais, dans le cadre d'une épreuve de concours, il est en droit d'attendre un effort certain. Pour une copie de CAPES faite en 5 heures, il est possible d'envisager une **moyenne de 12 à 16 pages**. Cette donnée n'est fournie qu'à titre indicatif et ne constitue pas un modèle absolu, mais il est bien clair qu'une copie de 7 ou 8 pages, par exemple, est bien trop courte.

Cela ne signifie pas que les copies les plus longues sont les meilleures, et c'est d'ailleurs parfois l'inverse puisque le jury recherche la capacité à faire une synthèse et une démonstration. Il vaut mieux, ainsi, une copie de 10 pages bien problématisée, avec un plan pertinent et une démarche historique, qu'une copie de 16 pages qui se limite à de longues descriptions sans véritable problématique et sans répondre au sujet.

C. Les spécificités de la composition en histoire

- Si la composition est un exercice très répandu dans les sciences humaines et sociales, et se retrouve donc aussi dans de nombreuses autres disciplines, elle présente des spécificités notables en histoire.
 - ⇒ La règle essentielle est de toujours **raisonner en historien**, c'est-à-dire ne jamais perdre de vue la dimension historique et chronologique du sujet.
- Cette démarche historique nécessite donc :
 - ⇒ D'utiliser un **vocabulaire historique** c'est-à-dire les notions spécifiques au sujet, qui ont des significations précises et liées au contexte de l'époque. Par exemple, dans un sujet sur la guerre froide, des termes comme « endiguement du communisme », « bloc », « équilibre de la terreur », « politique de la corde raide » sont à connaître. De même, certains termes n'ont pas la même signification selon les périodes, par exemple le mot « colonisation » qui a un sens différent dans l'Antiquité et au XIX^e siècle.
 - ⇒ De bien **connaître la chronologie** : une dissertation d'histoire se fait toujours avec des dates et, plus largement, avec une réflexion sur la périodisation (même si vous adoptez un plan thématique et non chronologique).
 - ⇒ De savoir identifier les **principaux acteurs** et les **lieux**.

II Le travail au brouillon : comment analyser un sujet et gérer son temps ?

- Avant de se lancer dans la rédaction au propre de la composition, il est nécessaire de consacrer un temps suffisamment conséquent au brouillon, temps durant lequel il faut commencer par réfléchir au sens du sujet puis noter les principales idées qui y sont liées.
- À titre indicatif, on peut estimer qu'il ne faut pas dépasser **un tiers du temps total** de l'épreuve pour ce travail au brouillon.
⇒ **Pour une composition en 5 heures, il est souhaitable de passer au maximum 1 h 45 à 2 heures sur son brouillon.**

Tableau. Comment procéder au brouillon pour l'analyse de documents ?

Étape	Temps indicatif à consacrer (pour une composition en 5 h)	Travail au brouillon
1	10 minutes	<p>Lire attentivement le libellé du sujet pour identifier précisément les termes et la manière dont ils sont mis en relation entre eux (être notamment attentif aux sujets avec un « et »).</p> <p>Écrire la définition précise des termes.</p> <p>Identifier la période et l'espace à étudier.</p>
2	20 minutes	<p>Écrire toutes les idées en relation avec le sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les thèmes à aborder, les principales dates, les notions incontournables, les références historiographiques... • Les questions que soulève le sujet : n'hésitez pas à faire plusieurs formulations, cela vous aidera à l'étape 4. <p>Cette liste est forcément désordonnée, mais ce n'est pas important à ce stade : c'est un moyen efficace de mobiliser ses connaissances issues de la lecture des ouvrages.</p>
3	30 minutes	<p>Mettre de l'ordre dans cette liste d'idées et de questions : Opérez des regroupements logiques, car, nécessairement, certaines idées s'associent autour d'un thème commun.</p> <p>C'est ainsi que, progressivement, une esquisse de plan se dessine et s'affine de plus en plus : après un regroupement en trois grands thèmes, des regroupements doivent se faire à l'intérieur de chaque thème.</p> <p>C'est ainsi qu'un plan détaillé a été créé, se composant de parties elles-mêmes divisées en sous-parties.</p> <p>Soyez très organisé(e) pour être efficace : chaque partie sur le recto d'une feuille, avec un système de notation très clair pour se repérer facilement : I. Titre de votre première partie</p> <p style="margin-left: 20px;">A. Titre de votre première sous-partie – Idée principale/argument – Idée principale/argument/exemple...</p> <p style="margin-left: 20px;">B. Titre de votre deuxième sous-partie Etc.</p>

4	15 minutes	Trouver un fil directeur à ce plan détaillé : c'est la problématique , qu'il est plus commode de présenter sous forme interrogative. Avant de la trouver, il ne faut pas hésiter à écrire plusieurs questions, à s'y prendre à plusieurs reprises.
5	30 minutes	La rédaction de l'introduction : <ul style="list-style-type: none"> • Comme il s'agit de la « vitrine » de la copie, rédigez-la en entier sur votre brouillon, ou en tout cas de manière suffisamment détaillée. • C'est elle qui va montrer immédiatement aux correcteurs si le sujet a été compris.

Q ZOOM

Comment choisir le plan ?

Il existe trois grands types de plans en histoire.

- Le **plan chronologique**, dans lequel chaque partie correspond à une période précise. Il s'agit de montrer une évolution, souvent sur une longue période. L'étudiant doit choisir ses découpages chronologiques et les justifier, d'où la nécessité de bien indiquer dès l'annonce du plan, à la fin de l'introduction, les dates de début et de fin pour chaque partie. Il faut avoir à l'esprit que plusieurs découpages sont possibles, mais que pour quelques sujets certaines dates sont incontournables. **C'est le type de plan le plus répandu, car les sujets donnés au CAPES sont souvent larges.**
- Le **plan thématique**, qui s'applique lorsque les évolutions chronologiques ne sont pas assez significatives ou lorsqu'on doit étudier une période très restreinte. Il consiste à dégager quelques grands thèmes qui forment, ensemble, les parties du devoir.
- Le **plan chrono-thématique**, avec par exemple deux parties thématiques puis une partie chronologique, ou l'inverse. Ce type de plan est moins répandu car il est loin d'être toujours pertinent.

III Comment construire le devoir ?

Les étapes de la composition

- Une dissertation est un devoir structuré en trois grandes étapes :
 - ⇒ Une **introduction**.
 - ⇒ Un **développement** en **trois parties** divisées en sous-parties.
 - ⇒ Une **conclusion**.
- Le devoir doit impérativement être **aéré** et donc **structuré**, avec des sauts de lignes et des alinéas :
 - ⇒ Vous trouverez dans le schéma suivant un exemple que vous pouvez appliquer ou adapter à votre façon de faire habituelle. Il n'existe pas de règle précise et intangible en la matière, mais nous vous conseillons d'être le plus clair possible, à la fois parce que cela montre votre capacité à l'organisation mais aussi parce que cela facilite le travail de correction des membres du jury.
- **Respectez ces principes essentiels**
 - ⇒ **L'introduction se présente comme un bloc d'un seul tenant**, sans aucun saut de ligne. Vous pouvez néanmoins aller à la ligne quand vous annoncez votre problématique puis votre plan, surtout si vous savez que votre écriture est difficilement lisible.
 - ⇒ **Laissez un nombre conséquent de lignes entre l'introduction et la première partie, puis entre la troisième partie et la conclusion**, de manière à clairement les séparer et à bien identifier les trois grands blocs de la copie (introduction/développement/conclusion). Le schéma propose 6 ou 7 lignes à titre indicatif.
 - ⇒ **À l'intérieur de chacune des parties, sautez une ligne entre chaque sous-partie**, et démarrez chacune d'entre elles par un alinéa de plusieurs centimètres. Une sous-partie est conçue comme un bloc qui développe un argument ou une série d'arguments. Vous pouvez néanmoins aller à la ligne si vous souhaitez mettre en évidence une idée, un argument ou un exemple, mais il ne faut pas en abuser au risque de perdre la cohérence d'ensemble.

■ La structure de la composition d'histoire

Introduction

- Accroche
- Analyse du sujet
- Problématique
- Annonce du plan

↓ **Laisser au moins 6 ou 7 lignes** ↓

PREMIÈRE PARTIE

Quelques lignes introductives

Première sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Deuxième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Troisième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ **Transition/Sauter 2 ou 3 lignes**

DEUXIÈME PARTIE

Quelques lignes introductives

Première sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Deuxième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Troisième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ **Transition/Sauter 2 ou 3 lignes**

TROISIÈME PARTIE

Quelques lignes introductives

Première sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Deuxième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ Sauter 1 ligne

Troisième sous-partie

← (alinéa de plusieurs centimètres)

↓ **Laisser au moins 6 ou 7 lignes** ↓

Conclusion

- Bilan : réponse à la problématique
- Ouverture

A. L'introduction : la « vitrine » de la composition

- Véritable « vitrine » de votre devoir, car c'est elle qui ouvre la copie et qui montre immédiatement au correcteur si le sujet a été bien cerné, l'introduction doit être particulièrement soignée.
 - ⇒ Il ne faut pas à hésiter à y passer du temps sur son brouillon : **une introduction bien construite et pertinente est bien souvent le gage d'une composition réussie.**
- L'introduction doit se présenter comme **un bloc d'un seul tenant : il ne faut pas sauter de ligne.**
 - ⇒ En revanche, par souci de clarté, surtout si votre écriture n'est pas facilement lisible, vous pouvez aller à la ligne quand vous annoncez votre problématique puis votre plan.
- **La taille de l'introduction** doit être proportionnelle à l'ensemble du devoir :
 - ⇒ Pour une composition d'une quinzaine de pages, **elle doit faire entre 2 et 3 pages.** L'introduction comprend toujours **quatre étapes, qui doivent apparaître dans l'ordre suivant.**

1. Une accroche (ou amorce)

- ⇒ Force est de constater que très peu de copies présentent des accroches pertinentes, voire simplement des accroches. Or, c'est un élément important qui permet de montrer immédiatement au correcteur que le sens du sujet est compris.
- ⇒ Une bonne accroche vous permet ainsi de vous distinguer immédiatement des autres copies.
- ⇒ Elle consiste à **introduire élégamment un sujet.** Elle peut prendre des formes très variables : une citation (toujours entre guillemets et sourcée : auteur, livre, date), une référence à un historien ou un ouvrage spécialisé d'histoire sur le sujet, un événement significatif durant la période du sujet et que l'on souhaite ainsi mettre en exergue.
- ⇒ **Votre accroche doit être liée à la suite de l'introduction, de manière fluide :** vous devez démarrer l'analyse du sujet (→ voir le point suivant) à partir de votre accroche.

2. L'analyse du sujet

- ⇒ Étape la plus importante et **la plus longue**, c'est elle qui montre au correcteur si le sens du sujet a été compris.
- ⇒ Elle doit donc cerner le sujet et ses enjeux : **définition** des termes clefs, mise en relation de ces termes, **délimitation chronologique** (bornes de début et de fin du sujet, qu'il faut préciser même si elles n'apparaissent pas explicitement dans le libellé), **délimitation spatiale, enjeux principaux.**

- ⇒ On peut également faire référence à des **débats historiographiques** et à des noms d'historiens spécialistes du sujet, mais aussi aux **sources** dont dispose l'historien pour traiter le sujet.

Que faire si le sujet ne donne pas d'indications chronologiques explicites ?

L'absence de dates dans l'intitulé d'un sujet n'est jamais un oubli ou une négligence du rédacteur, mais la volonté de pousser l'étudiant à trouver par lui-même les bornes chronologiques, forcément induites par l'intitulé du sujet. Ces bornes sont souvent évidentes : « *Gouverner la France au temps des guerres de Religion* » ou « *Les Athéniens face à la guerre du Péloponnèse* » supposent, simplement, de connaître les dates de début et de fin de ces événements. Parfois, les bornes demandent cependant davantage de réflexion car elles doivent alors être précisément justifiées.

1^{er} exemple. Le sujet intitulé sobrement « **Jeanne d'Arc** » implique certes une approche biographique, qui commence donc nécessairement avec la naissance de Jeanne d'Arc en 1412, mais il implique aussi une étude du mythe de Jeanne d'Arc qui apparaît dès le xv^e siècle et qui se prolonge jusqu'à l'époque contemporaine. Si le sujet s'était intitulé « *Jeanne d'Arc (1412-1431)* », donc avec les dates de vie et de mort, cela serait revenu pour l'essentiel à traiter du rôle de Jeanne d'Arc dans la guerre de Cent Ans et ses liens avec la monarchie française, mais évoquer le mythe aurait alors été hors sujet (puisque le sujet s'arrête explicitement en 1431).

2^e exemple. Un sujet intitulé « **Les villes et l'industrialisation en France au XIX^e siècle** » n'indique pas de dates précises car il s'agit d'un processus économique dont le démarrage ne correspond pas à une année spécifique.

3. La problématique

- ⇒ Découlant naturellement de l'analyse qui a été faite dans l'étape précédente, la problématique est la véritable **colonne vertébrale du devoir** : c'est le **fil conducteur** autour duquel doit s'organiser toute la réflexion.
- ⇒ Elle met en évidence les **questionnements soulevés par le sujet**.
- ⇒ Elle peut se présenter sous forme affirmative ou, ce qui est beaucoup plus fréquent, sous forme interrogative. C'est un point important qu'il faut travailler durant sa préparation : **une problématique pertinente et bien formulée est toujours valorisée par le jury**.
- ⇒ Les questions ne doivent cependant en aucun cas être multipliées : il est en effet impératif de se limiter à **une ou deux questions qui englobent la totalité du sujet**. Il est donc important de bien réfléchir à sa formulation, pour ne pas proposer une question trop pointue et ciblée sur un seul aspect du sujet, ou au

contraire pour ne pas écrire une problématique trop large et donc trop vague. Les questions qui consistent simplement à reformuler sous forme interrogative le sujet ne peuvent pas être considérées comme des problématiques.

Exemples de problématiques pour quatre sujets d'histoire

Sujets	Problématiques à proscrire	Problématiques envisageables
Guerre et démocratie à Athènes au v^e siècle av. J.-C.	Quels sont liens entre la guerre et la démocratie à Athènes au v ^e siècle av. J.-C. ?	Comment la guerre conduit-elle à des transformations de la démocratie athénienne, qui en retour s'engage dans un processus de nature impérialiste ?
Église et pouvoir politique en France au temps des Capétiens	Comment l'Église fait-elle évoluer le pouvoir politique en France au temps des Capétiens ? Quels sont les liens entre l'Église et le pouvoir politique ?	Comment l'Église s'affirme-t-elle comme un soutien du pouvoir politique, contribuant ainsi à la construction d'un État capétien et à la légitimation dynastique ?
L'Espagne dans la première mondialisation	Quelle est la place de l'Espagne dans la première mondialisation ?	Comment l'Espagne réussit-elle à construire un empire américain et à devenir une puissance motrice de la première mondialisation ?
Lutter contre le communisme au temps de la guerre froide	Comment se déroule la lutte contre le communisme au temps de la guerre froide ? Comment évolue cette lutte ?	Comment la lutte contre le communisme devient-elle la pierre angulaire de la politique extérieure américaine ? Jusqu'à quel point cette stratégie contribue-t-elle à bipolariser la planète ?

4. L'annonce du plan

- ⇒ Il faut proposer **trois parties** qui constituent l'armature du développement.
- ⇒ L'annonce doit être la plus claire possible car le correcteur doit immédiatement comprendre votre logique.
- ⇒ Elle se présente sous la forme de phrases qui s'enchaînent logiquement ; évitez donc les formulations maladroites toutes faites comme « *Nous verrons dans une première partie...* » ou « *Il faut analyser tout d'abord... puis...* ».
- ⇒ **Seules les parties** doivent être annoncées, pas les sous-parties.

Pourquoi trois parties ?

Vous l'avez sans doute appris durant vos études en géographie comme en histoire, vos professeurs vous l'ont souvent répété : le plan, c'est souvent, voire toujours en trois parties. Vous savez aussi, sans doute, que ce n'est pas le cas dans toutes les disciplines (en droit et en science politique, ce sont les plans en deux parties qui sont appréciés). Ces différences, très anciennes, traduisent des cultures disciplinaires différentes et reflètent la manière dont se sont constituées ces disciplines, parfois depuis fort longtemps – la fin du XIX^e siècle pour l'histoire et la géographie.

Le plan en trois parties en histoire s'impose, donc, d'abord par la tradition. Il a formé des générations entières d'étudiants et de professeurs, et on ne voit pas pour quelle raison il en irait autrement aujourd'hui. Mais, de manière plus pragmatique, il est considéré comme le plus efficace pour traiter un sujet en répondant aux attentes du jury et aux critères d'évaluation : il permet, en effet, de développer un raisonnement solide et nuancé. *A contrario*, un plan en deux parties traduit une vision trop binaire du sujet, tandis qu'un plan en quatre parties montre une incapacité à la synthèse et une tendance à une approche très descriptive. **C'est pour cela que n'importe quel sujet en histoire est traitable en trois parties**, et c'est bien sûr le cas de tous les sujets donnés dans les concours de recrutement des professeurs.

Chacune de ces trois parties doit se diviser en sous-parties. Là encore, trois sous-parties, donc au total neuf sous-parties, sont souhaitables, pour les mêmes raisons qui viennent d'être présentées.

B. Le développement : le corps du devoir en trois parties

- L'ensemble du devoir devant être **totalemtent rédigé**, les titres des parties et sous-parties ne doivent pas être apparents.
 - ⇒ Chaque partie commence donc par **deux ou trois lignes introductives** (c'est la version rédigée du titre dans le plan détaillé de votre brouillon).
- **Aérez la copie.**
- **Des transitions** sont nécessaires entre chaque partie : en quelques lignes, une transition doit conclure brièvement la partie et annoncer la suivante.
 - ⇒ C'est un moyen d'établir un lien habile et de montrer la logique du raisonnement et la progression de l'argumentation.
- La capacité à **argumenter** est primordiale.
 - ⇒ Il ne faut jamais perdre de vue la problématique de départ : chaque partie et chaque sous-partie doivent constituer un élément de réponse.
 - ⇒ L'argumentation doit être étayée par des faits, des chiffres et **des exemples**.

Peut-on faire des croquis ou des schémas ?

Si le sujet s'y prête, vous avez la possibilité de réaliser, au cours de votre développement, une ou plusieurs illustrations permettant d'appuyer votre argumentation.

- Comme en géographie, votre croquis ou schéma doit obéir à quelques **règles indispensables** : un titre, une échelle, une orientation (le nord géographique) et une légende (classée ou non en fonction du nombre de figurés). N'hésitez pas à utiliser de la place pour le réaliser, par exemple sur toute la moitié d'une page, de manière à ce qu'il soit facilement lisible. Utilisez des figurés adaptés et logiques (formes, couleurs).
- Faire un croquis ou un schéma n'a absolument **rien d'obligatoire**, et son absence n'est jamais pénalisante. En revanche, si vous en faites un bien conçu et pertinent, il sera valorisé par une augmentation de la note.

C. La conclusion

- Elle est l'aboutissement de toute la démonstration et comprend deux étapes.
 - ⇒ Elle est cependant nécessairement beaucoup **plus courte** que l'introduction : **entre une dizaine et une vingtaine de lignes**.
 - ⇒ Même si c'est encore moins, avec seulement quelques lignes, il est important de **toujours terminer votre devoir avec une conclusion** : il vaut mieux écourter votre troisième partie que de complètement renoncer à la conclusion.
- La première étape est celle du **bilan** c'est-à-dire de la **réponse globale à la problématique** posée en introduction.
 - ⇒ Ne commencez jamais votre conclusion par des formulations malhabiles comme « En conclusion » ou « pour conclure », mais par **une phrase qui reprend sous forme affirmative votre problématique**.
 - ⇒ En reprenant les principales thématiques du développement, il s'agit de proposer une réponse synthétique à la problématique et plus largement au sujet.
- Ensuite, idéalement, **une ouverture** est nécessaire.
 - ⇒ Elle constitue le pendant de l'accroche en introduction. Il s'agit d'apporter un éclairage sur une thématique connexe au sujet ou, ce qui est plus fréquent, sur **ce qui se passe après**.
 - ⇒ Dans tous les cas, il faut proscrire de présenter son ouverture sous la forme d'une ou de plusieurs questions, d'autant que celles-ci sont souvent d'une grande banalité.
 - ⇒ Ainsi, si vous devez conclure un sujet sur les mobilisations ouvrières en France de 1831 (révolte des canuts à Lyon) à 1914, vous pouvez ouvrir sur l'Union sacrée qui fait taire les contestations en 1914 avant leur retour en 1917 et 1918.
 - ⇒ De même, si vous avez travaillé sur un sujet portant sur les conquêtes romaines et la question de l'impérialisme entre 264 av. J.-C. (début de la première guerre punique) et 51 av. J.-C. (fin de la conquête des Gaules par Jules César), vous pouvez ouvrir sur l'amplification des luttes politiques entre les grands

généraux des décennies 50 et 40 av. J.-C. qui aboutissent à une guerre civile d'ampleur « mondiale » et à la victoire définitive d'Octave sur ses ennemis en 31 av. J.-C. (bataille d'Actium) puis 30 av. J.-C. (prise d'Alexandrie et suicide d'Antoine et de Cléopâtre).

IV Quelques conseils fondamentaux

A. Les exemples : un élément essentiel à l'argumentation

- Une composition d'histoire doit être nourrie d'**exemples variés** car ce sont eux qui soutiennent l'argumentation.
 - ⇒ Les exemples ne doivent pas être choisis au hasard car ils permettent de développer les arguments en montrant des cas concrets.
 - ⇒ À travers ses lectures et ses révisions, il faut se constituer pour chaque chapitre ou chaque thème **des fiches d'exemples** qui pourront être réutilisées dans une copie.
- Concrètement, dans chaque sous-partie, il faut mentionner plusieurs exemples, mais tous ne peuvent pas être développés.
 - ⇒ Il est attendu **un exemple détaillé par sous-partie**.
 - ⇒ Il est même possible de proposer une véritable **étude de cas**, quand un exemple particulièrement pertinent peut être plus longuement développé ; cette étude de cas peut d'ailleurs constituer toute une sous-partie.

L'importance des exemples dans une composition en histoire

Sujets	Arguments que l'on souhaite illustrer	Exemples que l'on peut mobiliser
Pratiquer les cultes panhelléniques dans le monde grec aux v^e et iv^e siècles av. J.-C.	Montrer l'importance des jeux et concours sportifs dans ces cultes.	Étude de cas possible sur les jeux olympiques (ce sont les mieux documentés), mais il existe aussi des jeux réputés à Delphes, à Corinthe, à Némée.
Gouverner l'Église au xiii^e siècle	Souligner les prétentions du pape face au pouvoir impérial.	Étude de cas possible sur les affrontements violents entre les papes et l'empereur Frédéric II, affrontements à l'origine de féroces luttes civiles dans les villes de la Péninsule italienne.
La Renaissance et sa diffusion européenne (xv^e-xvi^e siècles)	Montrer le rôle des princes et des rois dans la diffusion de la Renaissance.	Plusieurs études de cas possibles sur les princes du nord de l'Italie au xv ^e siècle.
Faire la grève en France (1864-1914)	Étudier la mobilisation des femmes.	L'exemple du témoignage de la syndicaliste Lucie Beaud.
Les démocraties face aux totalitarismes dans les années 1920 et les années 1930	Montrer les faiblesses de la diplomatie franco-britannique dans la décennie 1930.	Une étude de cas sur la conférence de Munich en 1938.

B. Quelle place pour l'historiographie et les débats entre historiens ?

- Une composition d'histoire réussie doit intégrer l'historiographie, c'est-à-dire des éléments relatifs à la manière dont le sujet a été abordé par les historiens et aux **débats** qui peuvent encore avoir lieu aujourd'hui entre les spécialistes.
 - ⇒ L'histoire est en effet une discipline très dynamique qui évolue régulièrement grâce aux avancées de la recherche.
 - ⇒ **Il ne s'agit pas d'entrer dans les détails, encore moins de prendre position**, car l'objectif de la dissertation n'est pas de dresser un état des lieux de la recherche.
- Concrètement, la prise en compte de l'historiographie peut se faire de **deux manières complémentaires** :
 - ⇒ **Dans l'introduction**, durant l'analyse du sujet, les principaux éléments doivent être explicités en quelques lignes. Par exemple, dans un sujet biographique sur Robespierre, il est nécessaire de rappeler que les débats historiographiques à propos de la Révolution française sont anciens et ont été vifs depuis le XIX^e siècle, opposant principalement trois écoles de pensée.
 - ⇒ Au fil du **développement**, il est nécessaire de citer des références précises à des historiens et à des ouvrages qui ont fait date, ou qui ont récemment marqué la recherche. **Ce type de références est à utiliser à bon escient** : il ne faut pas non plus transformer la copie en un simple catalogue de citations et de références, surtout si ces références sont mal maîtrisées ou n'ont pas été consultées.

C. Quelle place pour les sources ?

- L'histoire ne peut se faire qu'avec des **sources**, c'est-à-dire des documents produits par les hommes et les sociétés du passé. Ces traces constituent le matériau de base pour les historiens, sans lequel il est très difficile pour ne pas dire impossible de connaître le passé. Les connaissances que vous avez apprises et que vous expliquez dans votre dissertation sont donc le fruit du travail des chercheurs sur les sources et les archives.
 - ⇒ Cet intérêt pour les sources est très marqué en histoire ancienne et en histoire médiévale, car elles sont moins nombreuses qu'en histoire moderne et en histoire contemporaine : plus les périodes sont anciennes et plus les traces sont peu nombreuses et fragmentaires, le temps ayant accompli son œuvre de destruction.
 - ⇒ **Toutes les sources sont mobilisables**, mais elles sont variables selon les périodes : sources juridiques et officielles (textes de lois, constitutions, codes, décrets), chartes médiévales, sources littéraires, presse, sources iconographiques (images, caricatures, œuvres d'art), sources épigraphiques (les inscriptions) pour l'histoire ancienne et l'histoire médiévale, sources archéologiques, sources numismatiques (les pièces de monnaie).

- Il est donc nécessaire de vous appuyer sur des sources précises dans votre dissertation :
 - ⇒ Dans l'**introduction**, quand le sujet s'y prête surtout pour l'Antiquité et le Moyen Âge. Par exemple, pour un sujet intitulé « *La Gaule face à Rome aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.* », il est indispensable de faire référence à *La Guerre des Gaules*, œuvre rédigée par Jules César lui-même qui, bien que très subjective, nous donne des renseignements précieux sur l'organisation des peuples gaulois à cette époque. De même, en histoire contemporaine, un sujet sur l'année 1830 en France peut difficilement ne pas s'appuyer sur *La liberté guidant le peuple* peint par Delacroix.
 - ⇒ Au cours du **développement**, le rappel aux sources est pertinent quand il s'agit de dire d'où provient tel argument ou tel exemple que l'on utilise.

D. Les éléments formels dans une copie d'histoire

- Il n'est pas inutile de rappeler, ici, les éléments formels qui sont attendus dans une copie d'histoire, et que les candidats oublient parfois.
 - ⇒ **Soyez-y attentif et prenez le temps de la relecture avant la fin de l'épreuve**, car ces éléments, même s'ils peuvent paraître évidents, font partie intégrante des critères d'évaluation.
- Il ne faut **jamais écrire au futur**.
 - ⇒ Le mieux est de toujours écrire au présent ou à la rigueur au passé.
- Il faut s'abstenir de tout **jugement de valeur** et encore moins donner son opinion.
 - ⇒ Des mots comme « malheureusement » ou « heureusement » pour présenter un fait ou un événement sont donc à proscrire, de même que l'emploi du « je ».
- Les **personnages** encore en vie doivent être désignés par leur nom et leur prénom (ou, au minimum, par « M. » ou « M^{me} »). En revanche, pour ceux qui sont décédés, seul leur nom est suffisant.
 - ⇒ Les particules ne prennent pas de majuscule : on écrira donc « le général **de** **Gaule** » (pas de majuscule à -d; on mettra cependant une majuscule au « De » si celui-ci est précédé de la préposition « de » : « L'arrivée de De Gaule »). En revanche, le « L » prend toujours une majuscule (« La Fayette »).
- **Les États-Unis** doivent toujours être désignés au pluriel : ainsi, par exemple, on n'écrira pas « *Les États-Unis est la première puissance du monde en 1945* », mais « *Les États-Unis sont la première puissance du monde en 1945* ».
- **Concernant les divers chiffres** qui apparaissent dans la copie :
 - ⇒ Les siècles s'écrivent toujours en chiffres romains : *XIX^e siècle, XX^e siècle...*
 - ⇒ Il est d'usage en histoire d'écrire les petits nombres en lettres (« *dix-sept morts* », « *trois individus* ») et les grands nombres en chiffres afin d'alléger la lecture (*59 870 blessés, 147 000 tonnes de marchandises*).

- **Le pronom « on »** est à proscrire, car il est indéterminé et ne permet donc pas de désigner ce que vous souhaitez nommer.
 - ⇒ « On voit que » ou « On dit que » est typiquement le genre de formule qui n'a aucun sens.
- Cela peut paraître évident à rappeler, mais une bonne copie d'histoire se doit d'être irréprochable sur le plan de la maîtrise de la langue française.
 - ⇒ **Orthographe, construction des phrases** (préférez des phrases courtes à des phrases trop longues), **punctuation, accentuation, noms propres** ne sont pas à négliger. Si un correcteur peut être tolérant envers quelques fautes, tout à fait compréhensibles dans le cadre d'une épreuve écrite en temps limité, il le sera beaucoup moins si les fautes sont nombreuses.
- **Attention aux majuscules**
 - ⇒ Tous les **noms de personnages**, de lieux, de pays, de peuples (*Français, Soviétiques, Américains, Grecs, Romains...*) commencent par une majuscule.
 - ⇒ De même, *Église* et *église* ou *État* et *état*, ce n'est pas la même chose : dans le premier cas, ce sont les institutions qui sont désignées, ce qui justifie la majuscule.
 - ⇒ Les **époques historiques**, dont le nom est consacré par un long usage, portent la majuscule : l'Antiquité, le Haut-Empire, le Moyen Âge, l'Ancien Régime, les Temps modernes, le Second Empire, la Belle-Époque... Il en est de même pour certains grands processus historiques (la Réforme, la Contre-Réforme, la Révolution...).
 - ⇒ Pour les **lieux géographiques**, la règle habituelle est de mettre une majuscule au nom déterminant : la mer Noire, l'océan Atlantique, le lac Michigan. L'adjectif employé seul prend aussi la majuscule : les Alpes, les Rocheuses, la Manche, le Sahara.
 - ⇒ Les **points cardinaux** sont des noms communs quand ils désignent des directions (sans majuscule : vers le nord-ouest), mais des noms propres quand ils désignent des régions (avec majuscule : le Sud-Est).
- Tous les **termes étrangers**, y compris latins ou grecs, se soulignent, tout comme les **titres d'ouvrages**.
- Les **titres d'articles** se mettent entre guillemets.

Tableau récapitulatif : les différents types de sujets en histoire

Ce tableau récapitule les différents types de sujet envisageables en histoire, et les plans qu'il est possible de faire pour les traiter efficacement. Ce ne sont toutefois que des conseils généraux, qu'il faut donc considérer comme tels : chaque sujet ayant ses propres spécificités, il est impossible de couvrir toutes les possibilités.

Types de sujet	Exemples de sujets	Types de plans possibles
Sujet évolutif	<ul style="list-style-type: none"> « L'aristocratie et le pouvoir royal en France du XI^e siècle au XV^e siècle » « Naissance et diffusion de la Contre-Réforme en Europe (XVI^e-XVII^e siècles ») « Les étapes de l'expansion coloniale française au XIX^e siècle » « La Chine dans les relations internationales au XX^e siècle » 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan chronologique est souvent celui qui s'impose, surtout lorsque la période à étudier est vaste (plusieurs décennies ou plusieurs siècles). Il faut proposer un découpage chronologique du sujet pour trouver trois périodes, chacune correspondant à une partie de la dissertation. Chaque partie chronologique est associée à une idée directrice, le but étant de montrer une évolution concernant l'espace ou le thème étudié.
Sujet tableau	<ul style="list-style-type: none"> « Le monde grec en 404 av. J.-C. » « Le royaume de France à la veille de la guerre de Cent Ans » « 1789 en France » « L'année 1968 dans le monde » 	<ul style="list-style-type: none"> Le plan thématique est obligatoire. Le moment à étudier doit être considéré comme un point d'aboutissement, le résultat d'une évolution, mais également un point de départ, le début de transformations. C'est souvent une date clef ou charnière. Il faut donc forcément évoquer ce qui s'est passé avant. Ces éléments qui précèdent le sujet peuvent être abordés en introduction (sans faire un trop long récit), puis surtout dans les 2^e et 3^e parties en tant qu'éléments expliquant la situation (comme facteurs explicatifs). Il ne faut jamais évoquer ce qui se passe après (sauf en conclusion), car ce serait par définition hors sujet.
Sujet analytique	<ul style="list-style-type: none"> « Le règne d'Auguste : république ou monarchie ? » « L'humanisme dans l'Europe du XVI^e siècle » « La République et la question ouvrière au temps de la Belle-Époque » « La IV^e République française est-elle atlantiste ? » 	<p>Le plan thématique est souvent celui qui s'impose, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> I. Les facteurs explicatifs du phénomène analysé II. Ses manifestations, ses formes ou son déroulement III. Ses conséquences / un bilan <p>[N.B. : on peut parfois inverser le I et le II]. Ce plan ne s'applique cependant pas à tous les sujets, et il est possible souvent d'introduire une dimension chronologique. De même, le plan peut être dialectique (sujet sur Auguste et celui sur la IV^e République).</p>

Types de sujet	Exemples de sujets	Types de plans possibles
Sujet de type biographique	<ul style="list-style-type: none"> • « Périclès » • « Louis IX et son temps » • « Napoléon Bonaparte » • « Jules Ferry » 	<ul style="list-style-type: none"> • Le plan chronologique ou chrono-thématique. • Ces sujets ne sont jamais entièrement biographiques : il ne s'agit pas d'étudier en détails la vie du personnage, mais de montrer comment il a particulièrement marqué son époque tout en étant une incarnation de celle-ci.
Sujet comparatif	<ul style="list-style-type: none"> • « Deux cités grecques au milieu du v^e siècle av. J.-C. : Athènes et Sparte » • « Faire la guerre aux xiv^e et xv^e siècles dans les royaumes de France et d'Angleterre » • « Les révolutions de 1830 et de 1848 » • « Le chef dans l'Allemagne nazie et l'URSS communiste dans les années 1930 » 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan chronologique ou thématique, mais le plus important est de comparer, en mettant en évidence les points communs et les différences. Il ne faut surtout pas faire un plan en deux parties. (I. La révolution de 1830, II. Celle de 1848) car vous ne feriez que juxtaposer alors qu'il faut au contraire comparer. • La coordination « et » implique toujours une mise en relation entre les termes du sujet : ceux-ci ne doivent donc en aucun cas être traités séparément.
Sujet typologique	<ul style="list-style-type: none"> • « La deuxième guerre punique » • « La traite négrière atlantique au xviii^e siècle » • « La Commune de Paris de 1871 » • « La politique d'extermination des Juifs par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale » 	<ul style="list-style-type: none"> • Plan thématique, qui doit identifier différents types ou catégories. Ce plan peut aussi distinguer les facteurs explicatifs, les différentes phases du phénomène, enfin ses conséquences ou ses limites (démarche proche de celle des sujets analytiques). • Il ne faut cependant pas être trop simpliste pour éviter le risque d'un plan « à tiroirs » dans lequel on se contenterait de faire un simple catalogue typologique sans mise en perspective (contextualisation, comparaisons). • Cela signifie donc qu'il faut aussi introduire une dimension chronologique.

Méthode de l'analyse de documents (écrit du CAPES)

I Quels sont les objectifs de l'épreuve ?

- La seconde épreuve écrite du CAPES consiste à **commenter un dossier de trois à cinq documents**, regroupés sous un intitulé de sujet. Il s'agit d'en faire une **analyse argumentée** c'est-à-dire un commentaire structuré de la même manière qu'une composition, avec une introduction, un plan en trois parties et une conclusion.
⇒ **Le titre du dossier ne fournit qu'un cadre global, les documents doivent fonder la réflexion**, d'autant plus qu'ils sont souvent choisis en fonction d'un angle d'approche particulier. **Les documents sont donc le sujet.**
- Il ne s'agit pas de disserter, mais de **commenter** c'est-à-dire d'être capable d'**expliquer précisément** toutes les allusions d'un auteur, de les replacer dans leur contexte, de **les problématiser** et de **les organiser** dans un cadre de pensée **cohérent**.
⇒ Pour commenter un document, il faut le comprendre, et pour le comprendre il faut au préalable des connaissances.
- **Toutes les références** dans un document, explicites comme implicites, doivent être relevées et commentées, surtout s'il s'agit d'éléments centraux du programme : les événements et les dates, les noms de personnages, les lieux, le vocabulaire.

Les points communs étant nombreux avec la composition, il est nécessaire de se reporter à la méthode de celle-ci.

II Le travail au brouillon : comment analyser un sujet et gérer son temps ?

- Avant de se lancer dans la rédaction au propre de la copie, il est nécessaire de consacrer un temps suffisamment conséquent au brouillon, temps durant lequel il faut commencer par réfléchir au sens du sujet.
- À titre indicatif, on peut estimer qu'il ne faut pas dépasser **un tiers du temps total** de l'épreuve pour ce travail au brouillon.
⇒ **Pour un commentaire en 5 heures, il est souhaitable de passer au maximum 1 h 45 à 2 heures sur son brouillon.**

Tableau. Comment procéder au brouillon pour l'analyse de documents ?

Étape	Temps indicatif à consacrer (pour un commentaire en 5 h)	Travail au brouillon
1	10 minutes	<p>Lire attentivement le libellé du sujet pour identifier précisément les termes et la manière dont ils sont mis en relation entre eux (être notamment attentif aux sujets avec un « et »).</p> <p>Ce libellé donne une cohérence d'ensemble au dossier documentaire : ce n'est pas un sujet de composition, mais il donne déjà des indications.</p> <p>Écrire la définition précise des termes.</p> <p>Identifier la période et l'espace à étudier.</p>
2	30 minutes	<p>Lire très attentivement l'ensemble des documents du dossier. Avec vos stylos et vos fluos, vous commencez à annoter chaque document, à relever ce qui vous semble important, à identifier des thématiques importantes et qui permettent de répondre à l'intitulé du sujet.</p> <p>Soyez méthodique : utilisez des codes couleur (telle couleur pour les dates et événements, une autre pour les définitions, encore une autre pour les personnages...).</p> <p>N'hésitez pas, sur une feuille de brouillon, à noter tous les éléments importants pour chacun des documents.</p> <p>Reliez ces éléments aux points importants du programme, et donc à de grandes thématiques et problématiques.</p>
3	20 minutes	<p>Mettre de l'ordre dans cette liste d'idées et de questions : Opérez des regroupements logiques, car, nécessairement, certaines idées s'associent autour d'un thème commun.</p> <p>C'est ainsi que, progressivement, une esquisse de plan se dessine et s'affine de plus en plus : après un regroupement en trois grands thèmes, des regroupements doivent se faire à l'intérieur de chaque thème.</p> <p>C'est ainsi qu'un plan détaillé a été créé, se composant de parties elles-mêmes divisées en sous-parties.</p> <p>Soyez très organisé(e) pour être efficace : chaque partie sur le recto d'une feuille, avec un système de notation très clair pour se repérer facilement : I. Titre de votre première partie</p> <p style="margin-left: 20px;">A. Titre de votre première sous-partie</p> <p style="margin-left: 40px;">– Idée principale/argument</p> <p style="margin-left: 40px;">– Idée principale/argument/exemple...</p> <p style="margin-left: 20px;">B. Titre de votre deuxième sous-partie, etc.</p> <p>Mettez bien en évidence les numéros des documents que vous utilisez dans chaque sous-partie : vous êtes ainsi certain(e) de ne pas les oublier quand vous passerez à la rédaction au propre.</p>
4	15 minutes	<p>Trouver un fil directeur à ce plan détaillé : c'est la problématique, qu'il est plus commode de présenter sous forme interrogative.</p> <p>Avant de la trouver, il ne faut pas hésiter à écrire plusieurs questions, à s'y prendre à plusieurs reprises.</p>
5	30 minutes	<p>La rédaction de l'introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comme il s'agit de la « vitrine » de la copie, rédigez-la en entier sur votre brouillon, ou en tout cas de manière suffisamment détaillée. • C'est elle qui va montrer immédiatement aux correcteurs si le sujet a été compris.

Comment trouver un plan ?

Trouver un plan pour un commentaire de dossier documentaire est sans doute plus difficile que pour une composition. Encore moins que pour celle-ci, il n'existe de plan type. Ce sont deux éléments combinés qui vont vous aider à trouver un plan, **l'intitulé du sujet et la composition du dossier** :

- Le premier est là pour vous guider et pour cibler votre réflexion, tandis que les documents permettent d'apporter des réponses à cet intitulé, sans nécessairement rechercher l'exhaustivité.
- Le plan doit **s'adapter aux documents présents dans le dossier** : ce sont les documents qui doivent prioritairement guider l'élaboration des parties et des sous-parties, non l'intitulé du sujet (il ne s'agit pas d'une composition).

Il vous est donc conseillé, pour chaque document, de relever les grandes thématiques et idées liées au programme.

- Cela vous permet ensuite de commencer à faire un classement pour dégager trois parties. En affinant progressivement ce classement, vous trouverez ensuite les sous-parties.
- Une sous-partie peut, bien entendu, correspondre à un seul document, mais cela ne doit pas être systématique, sinon votre commentaire serait trop pauvre.

Le plan d'un commentaire est fréquemment thématique, ce qui n'exclut pas, toutefois, les évolutions chronologiques (mais qui peuvent être regroupées dans une seule partie ou dans telle ou telle sous-partie), ni même le plan chronologique.

III Comment construire le devoir ?

- Une analyse de documents est un devoir structuré en trois grandes étapes :
 - ⇒ Une **introduction**.
 - ⇒ Un **développement** en **trois parties** divisées en sous-parties.
 - ⇒ Une **conclusion**.
- Le devoir doit impérativement être **aéré** et donc **structuré**, avec des sauts de lignes et des alinéas.
 - ⇒ **Reportez-vous à la méthode de la composition** : il s'agit de la même méthode pour présenter efficacement sa copie. Le schéma est également valable.

A. L'introduction : la « vitrine » de la copie

- **L'introduction revêt la même importance essentielle que pour la composition.**
 - ⇒ Elle se présente de la même manière qu'une composition : en un seul bloc et sur environ 2 à 3 pages.
 - ⇒ Elle comporte à peu près les mêmes étapes, mais avec comme différence majeure la présence de documents.
 - ⇒ **Les étapes suivantes sont attendues, sachant que les étapes 2 et 3 doivent être combinées.**

1. Une accroche, qui obéit à la même logique que pour la composition.

⇒ Il est possible de prendre une citation issue du corpus documentaire, si celle-ci est appropriée, même si le mieux demeure une citation en dehors du dossier.

2. Une présentation rapide – mais indispensable – des documents du dossier.

⇒ Il ne faut surtout pas le faire sous la forme d'un catalogue linéaire présentant les documents les uns après les autres dans l'ordre du dossier (« le document 1 est... », « le document 2 est... »), mais **présenter les documents de manière problématisée** c'est-à-dire en les regroupant en fonction de divers critères (leur nature, leur échelle spatiale, le type de source ou encore la catégorie d'acteurs).

⇒ Procéder ainsi est plus efficace et permet de faire ressortir les principaux enjeux du sujet.

⇒ Cela signifie, aussi, qu'il n'est pas souhaitable de présenter trop longuement chacun des documents (quelques lignes suffisent), auquel cas l'introduction prendrait une taille démesurée : il faut aller droit à l'essentiel et faire preuve **d'un véritable esprit de synthèse**.

⇒ Pour vous aider, vous pouvez faire un tableau sur votre brouillon, sachant bien entendu que tout devra être rédigé au propre.

3. Cette présentation se combine logiquement avec une analyse du sujet qui consiste à définir les termes ainsi que les bornes chronologiques, et à proposer, si cela se justifie, un cadre spatial.

⇒ Comme dans une composition, une référence aux **enjeux historiographiques et/ou épistémologiques** est souhaitable dès l'introduction.

Pourquoi combiner les étapes 2 et 3 ?

La présentation des documents et l'analyse du sujet doivent se faire ensemble, car ces deux étapes sont très étroitement liées : en effet, c'est en présentant le corpus documentaire que l'on introduit les notions utiles à la compréhension du sujet et que l'on « colle » véritablement au dossier, en évitant l'écueil de transformer son devoir en dissertation.

• Cette façon de procéder est la plus efficace car elle correspond à la logique de l'épreuve : il ne faut pas oublier que les documents ont été soigneusement choisis par les concepteurs du sujet parce qu'ils permettent de répondre au sujet.

4. Cette analyse débouche, en toute logique, sur la formulation d'une problématique.

⇒ Celle-ci obéit aux mêmes règles que pour la composition.

5. L'annonce du plan, en trois parties.

⇒ Celui-ci obéit aux mêmes règles que pour la composition.

B. Le développement : le corps du devoir en trois parties

- L'ensemble du devoir devant être **totalemment rédigé**, les titres des parties et sous-parties ne doivent pas être apparents.
 - ⇒ Chaque partie commence donc par **deux ou trois lignes introductives** (c'est la version rédigée du titre dans le plan détaillé de votre brouillon).
 - ⇒ Comme pour une composition, pensez à aérer la copie et à faire des transitions.
- Le développement doit suivre les mêmes principes que pour une composition, à savoir **trois parties divisées chacune en autant de sous-parties**, à la différence qu'il ne s'agit pas de dissenter mais, véritablement, de commenter.
 - ⇒ Il est donc indispensable de « coller » un maximum aux documents, et pour cela **il faut toujours partir des documents, les citer** (en mettant des guillemets quand il s'agit d'un texte) et les décrire (pour des documents cartographiques et iconographiques), **pour ensuite les expliquer** avec ses connaissances personnelles puisées dans la question au programme.
 - ⇒ S'il est inutile et contre-productif de citer des paragraphes entiers d'un texte, en revanche des phrases, ou des morceaux de phrases si elles sont trop longues (en utilisant le [...] dans la copie pour les coupures), doivent apparaître, avec une référence précise aux **numéros des lignes** (par exemple : « l. 3 » pour ligne 3).
- Il est indispensable d'**utiliser tous les documents**.
 - ⇒ Leur commentaire doit se faire de manière **croisée** c'est-à-dire qu'il ne faut pas commenter linéairement, les uns après les autres, chaque document : un même document peut être utilisé plusieurs fois, dans des sous-parties différentes.
 - ⇒ **Il est tout à fait normal d'utiliser davantage certains documents**, plus riches et plus centraux pour traiter le sujet, et de passer plus rapidement sur d'autres ; un document pourra par exemple n'être utilisé qu'une seule fois, mais il doit l'être.
- L'auteur d'un document n'est jamais complètement objectif, même lorsqu'il prétend l'être : il est donc capital de faire preuve d'un véritable **sens critique**, en pointant par exemple les omissions volontaires d'un document, ses réflexions partisanses ou son exagération.
 - ⇒ Dans le cas précis d'un texte en histoire, il faut tout de suite repérer si l'auteur du document est contemporain des événements ou des faits qu'il décrit, et si c'est le cas s'il est ou non acteur de ces événements puisque cela joue évidemment sur sa perception et sur son objectivité ou sa subjectivité.
- Il est possible, et même souhaitable, de **faire des comparaisons avec d'autres sources ou documents**, qui ne font pas partie du dossier, mais qui permettent d'apporter un éclairage utile à celui-ci.
 - ⇒ C'est aussi un moyen de montrer votre capacité à replacer votre analyse dans un cadre plus large.
 - ⇒ Exemple avec un sujet sur les étrangers en France au XIX^e siècle, qui comporterait un document sur le massacre des Italiens à Aigues-Mortes en 1893.

Il pourrait être utile de rappeler que ce massacre collectif est certes le plus important, mais qu'il n'est pas le seul (par exemple les Vêpres marseillaises de 1881, connues notamment par la presse nationale).

- ⇒ C'est encore plus vrai en **histoire ancienne et médiévale**, où les sources sont nettement moins nombreuses. Par exemple, dans un sujet sur le pouvoir impérial romain qui comporterait un extrait des *Res Gestae divi Augusti*, il pourrait être opportun de rappeler qu'il s'agit de la seule source existante de ce type, sorte d'autobiographie politique d'un empereur, ce qui en fait toute sa valeur.
- ⇒ La comparaison avec d'autres sources est aussi indispensable quand celles-ci permettent d'exprimer un point de vue différent ou d'apporter des précisions supplémentaires. Par exemple, un texte de la *guerre des Gaules* de Jules César doit être mis en perspective avec les acquis récents de la recherche archéologique.
- **Deux erreurs fréquentes qui sont à ne pas faire**
 - ⇒ **La paraphrase**, qui consiste à reformuler les documents mais sans les expliquer et sans apporter aucune connaissance précise pour les expliquer.
 - ⇒ **Transformer le commentaire en composition**, en ne tenant pas compte des documents et en voulant à tout prix développer des connaissances qui ne permettent pas d'expliquer les documents.

C. La conclusion

- La méthode est identique à celle de la composition.

IV Conseils pour commenter des documents non textuels

- **Les documents iconographiques :**
affiches, photographies, caricatures, œuvres d'art
 - ⇒ Un document iconographique est une représentation figurée d'un sujet. Il est nécessaire d'identifier le type de document dont il s'agit et son sujet principal.
 - ⇒ **L'analyse d'une image** nécessite, d'abord, de comprendre sa structure et sa composition : les différents plans, les personnages présents, les lieux, les slogans (dans le cas d'une affiche de propagande par exemple).
 - ⇒ Il faut aussi identifier les codes utilisés notamment les couleurs et les lumières, et éventuellement les techniques et le procédé pictural.
 - ⇒ Ensuite, vient le temps de l'explication, en s'appuyant sur ses connaissances personnelles et en mettant en relation l'image avec les autres documents.

- **Les cartes**

- ⇒ Une carte est une représentation simplifiée et conventionnelle d'un espace.
- ⇒ Plusieurs types de cartes peuvent être à commenter, essentiellement des **cartes descriptives** (représentation des éléments de l'espace et des aménagements), des **cartes thématiques** (consacrées à une thématique précise : la population, les activités industrielles, les batailles) et des **cartes de synthèse** (ce sont les plus complètes, qui présentent plusieurs thématiques permettant d'avoir une vision globale d'un sujet).
- ⇒ **L'analyse d'une carte** nécessite d'abord de comprendre l'organisation de sa légende, ce qui permet de lire correctement la carte sans faire d'erreur. Les éléments relevés doivent ensuite être mis en relation avec les autres documents.

- **Les tableaux statistiques et les graphiques**

- ⇒ Les tableaux statistiques et les graphiques sont des documents construits par des historiens ou des géographes, pour traduire sous la forme de données numériques et de graphiques des éléments tirés des sources historiques.
- ⇒ Les tableaux comportent des **données chiffrées et quantitatives**, qui permettent à la fois d'observer des évolutions diachroniques (c'est-à-dire dans le temps), par exemple l'augmentation d'une production industrielle ou agricole entre telle date et telle autre date, mais aussi d'effectuer des comparaisons entre des espaces (des pays ou des villes).
- ⇒ Il est donc recommandé **d'effectuer quelques calculs mathématiques simples**, par exemple calculer le pourcentage d'une augmentation ou d'une diminution entre deux dates.
- ⇒ Il est par ailleurs indispensable de se montrer attentif aux **unités utilisées** et de bien les spécifier dans son commentaire : il s'agit soit de valeurs absolues (millions, milliers, centaines...) soit de valeurs relatives (taux, pourcentages, indices).
- ⇒ Les **graphiques** permettent de visualiser ces données quantitatives : pyramide des âges, histogrammes, courbes, diagrammes polaires...

L'organisation des sujets du livre

- Les **thèmes communs au CAPES et au CAPLP** comprennent chacun 4 sujets corrigés : deux sujets d'écrit, un sujet d'oral pour le CAPES et un sujet d'oral pour le CAPLP.
- Les **thèmes limités au seul CAPES** comprennent chacun 3 sujets : deux sujets d'écrit et un sujet d'oral.
- Certains sujets d'écrit ont été volontairement très développés pour détailler la méthode et le contenu : ils sont appelés « **pas à pas** ».

Note

Dans l'ensemble des sujets corrigés, le plan est systématiquement rendu apparent, pour marquer clairement les étapes du raisonnement (introduction, développement, conclusion, titres des parties et sous-parties). Il est toutefois rappelé qu'une copie, à l'écrit, doit être **rédigée en totalité**.